

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Band:** 19 (1971)  
  
**Rubrik:** Société des amis du Musée d'Art et d'Histoire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SOCIÉTÉ DES AMIS  
DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1970

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réjouissons tous d'entendre M. Pierre Verlet, qui nous a fait le grand plaisir de venir parmi nous ce soir pour nous parler du mobilier des anciens châteaux royaux de Paris et de l'Ile-de-France. M. Verlet – vous le savez tous – est un connaisseur éminent des arts français du Grand siècle ainsi que du prestigieux Dix-huitième, sur lesquels il a écrit plus d'un ouvrage faisant autorité. Le département des Objets d'art du Louvre, qu'il dirige, contient de merveilleux trésors, exposés dans les salles qui entourent la Cour Carrée, parmi lesquels les plus beaux meubles provenant des demeures royales. C'est dire que le sujet qu'il va traiter tout à l'heure, il le connaît mieux que personne: il le revit chaque jour au Louvre, en quelque sorte. Que l'on me permette aussi de rappeler que M. Verlet est chartiste – ce qui signifie pour un historien de l'art qu'il ne néglige jamais d'éclairer les circonstances de la création artistique de toutes les recherches qu'il est possible de conduire parmi les documents. Par l'importance de ses travaux et l'éclat de sa carrière, il est de ceux qui aujourd'hui font le plus honneur à la confrérie des anciens élèves de l'École des chartes.

Mais avant de lui donner la parole, nous vous devons quelques échos de la vie du Musée et de votre Société en 1970.

Les collections archéologiques du Musée se sont enrichies de deux acquisitions importantes: un attelage en bronze hittite, provenant d'Asie mineure, et un vase cycladique. Ces deux objets complètent très heureusement les vitrines de la salle des antiquités orientales de haute époque, l'une des plus attachantes du Musée, en particulier pour tous ceux qu'une sensibilité plus moderne rend plus curieux des formes très archaïques.

La galerie des beaux-arts a acquis une série de dessins d'Adam Tœppfer, dont un très important portrait de la famille Dubois-Arnold réunie dans un site agreste. L'étonnante Fontaine personnifiée d'Agasse est venue rejoindre le bel ensemble des toiles de ce peintre, révélant un aspect romantique, presque surréaliste, peu connu de son talent. Signalons encore une toile importante d'Augusto Giacometti, la « Boule de verre ».

A la section des Arts décoratifs, l'on a acquis plusieurs objets, dont une montre de Huaud et un émail de Jacques Thuau. Le Cabinet des estampes a reçu des dons importants: une suite sur papier japon nacré de la *Lettera amorosa* de Braque, de M. Engelberts, éditeur de cet ouvrage; et l'une des planches gravées de Miro, de M. Cramer, lequel, conjointement avec le peintre Chagall, a aussi donné un exemplaire du *Poème* de Chagall, illustré de 84 bois originaux. Ces planches pouvaient se voir à l'exposition spéciale des nouvelles acquisitions du Cabinet des estampes, où furent aussi montées des expositions de l'œuvre gravé de Max Ernst et de Dessins hollandais et flamands.

Signalons aussi quelques aménagements du Musée: une nouvelle galerie, où se tient actuellement l'exposition « Lumière dans la maison », et une nouvelle salle de numismatique. Parmi les expositions organisées au Musée Rath, rappelons Pasquin, l'Art Tchèque au xx<sup>e</sup> siècle, Archipenko. A l'Ariana: la céramique de la Belle époque. Le Musée a encore organisé un cycle de conférences tenues par d'excellents spécialistes sur divers chapitres d'histoire de l'art du Moyen Age et de la Renaissance, ainsi que des films d'art.

Nous tenons donc à féliciter les conservateurs du Musée pour leur belle activité, qui se poursuit en ce début d'année 1971, car on ne peut pas ne pas mentionner aussi la belle rétrospective Bram van Velde, où l'on pouvait voir, notamment, la grande gouache achetée il y a trois ans par notre société en faveur du Musée. Ce fut, pour plusieurs d'entre nous, l'occasion de l'apprécier avec des yeux nouveaux, à la lumière de l'ensemble de l'œuvre du peintre, et de constater que votre Comité avait pu choisir une œuvre vraiment représentative.

Mais hélas, il n'est pas possible, vu la modicité de nos ressources et les prix extravagants des œuvres d'art à l'heure actuelle, de procéder chaque année à des acquisitions de cet ordre. Pour acheter quelque chose qui soit digne du Musée, il faut traverser certaines années sans décider de dépense, afin de laisser à nos finances le temps de se reconstituer. L'année écoulée fut de celles-ci.

C'est avec une pensée émue que nous devons signaler le décès de quatre de nos membres: MM. William Plojoux, Arthur Grandjean, Frédéric Barbey, ancien ministre de Suisse et historien connu, et Martin Bodmer, bibliophile et vrai mécène, puisqu'il a constitué sa célèbre bibliothèque en Fondation.

Les mandats de plusieurs membres de votre Comité, ceux de M<sup>me</sup> Busino, de MM. Pierre Favre, Lucien Fulpius, Thierry Barbey, Paul Chaix et François Naef, se

trouvent achevés. Ces messieurs et dame acceptent une réélection, que je viens donc solliciter de vos suffrages. M. François Lullin a désiré se retirer du Comité – provisoirement, souhaitons-le, car son goût exquis de collectionneur d'art moderne nous est précieux –, et nous vous proposons d'élire à sa place M. Rainer Michael Mason, critique d'art, dont beaucoup d'entre vous lisent les chroniques dans la *Tribune de Genève*. Enfin, mes deux années de présidence s'étant écoulées, le Comité a désigné un nouveau président en la personne de M. François Naef, collectionneur et amateur d'art, qui a fait plus d'une fois preuve d'un grand dévouement à la tête de sociétés historiques et patriotiques de notre ville. Notre Société sera donc en de bonnes mains. J'ajoute que MM. Edouard Mouron et Georges Gay, nos vérificateurs des comptes, ont accepté que nous les réélisions, ce dont je les remercie très vivement.

Genève, le 3 mai 1971

Le président: Alain DUFOUR

#### RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1970

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre Société pour l'exercice 1970.

Nos revenus atteignent 11 857 fr. 50 contre 11 686 fr. 50 l'an dernier et se répartissent ainsi:

revenu des titres	9 137,50
cotisations des membres	2 720,—
au total	<u>11 857,50</u>

Les dépenses se chiffrent à 3 578 fr. 25.

La valeur totale de nos actifs s'élève à 217 570 fr. 45 (210 585 fr. 55 à fin 1969).

Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de notre société représentent une valeur de 500 806 fr. 85. Aucune acquisition n'a été faite en 1970.

Le solde disponible au 31 décembre était de 16 121 fr. 45.

Genève, le 28 avril 1971.

Le trésorier: Jacques DARIER

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1970

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre Société au 31 décembre 1970.

Nous avons pointé les soldes du grand-livre avec ceux du Bilan et du compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis et constaté leur parfaite concordance.

Nous vous engageons donc à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et à donner décharge à votre comité de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

Genève, le 19 janvier 1971

Les vérificateurs des comptes:

Edouard MOURON Georges GAY